

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 05903

Numéro SIREN : 377 624 028

Nom ou dénomination : Canal+ Thématiques

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2022 sous le numéro de dépôt 18549

CANAL+ THEMATIQUES

Société par actions simplifiée

50, rue Camille Desmoulins

92130 Issy-Les-Moulineaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

CANAL+ THEMATIQUES

Société par actions simplifiée

50, rue Camille Desmoulins

92130 Issy-Les-Moulineaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société CANAL+ THEMATIQUES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CANAL+ THEMATIQUES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les paragraphes 2.2.4 et 2.2.10 de l'annexe aux états financiers exposent les méthodes comptables relatives aux programmes et aux droits de diffusion enregistrés à l'actif du bilan ou figurant en engagements financiers. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 6 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Frédéric SOULIARD

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets au 31-12-2021	Montants nets au 31-12-2020
Immobilisations incorporelles	7	119 379	112 404	6 975	6 603
Coproductions audiovisuelles		50 903	50 264	639	496
Concessions, brevets et droits similaires		512	512	-	-
Fonds commercial		63 334	57 816	5 518	5 519
Autres immobilisations incorporelles		4 630	3 812	818	588
Immobilisations corporelles	8	11 656	11 637	19	23
Terrains		-	-	-	-
Constructions		18	18	-	-
Installations techniques et matériels		3 903	3 902	1	2
Autres immobilisations corporelles		7 735	7 717	18	21
Immobilisations financières	9	34 984	25 003	9 981	10 401
Participations		34 794	25 003	9 791	9 791
Créances rattachées aux participations		190	-	190	610
Autres immobilisations financières		-	-	-	-
Actif immobilisé		166 019	149 044	16 975	17 027
Stocks	10	68 122	-	68 122	63 138
Avances et acomptes		522	-	522	489
Clients et comptes rattachés	11	31 698	44	31 654	31 771
Autres créances	12	6 534	-	6 534	5 540
Trésorerie centralisée	13	34 809	-	34 809	29 957
Disponibilités		-	-	-	71
Charges constatées d'avance		-	-	-	927
Actif circulant		141 685	44	141 641	131 893
Ecart de conversion actif		-	-	-	-
Total de l'actif		307 704	149 088	158 616	148 920

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Montants au 31-12-2021	Montants au 31-12-2020
Capital social		22 557	22 557
Primes d'émission, de fusion et d'apport		31 182	31 182
Réserve légale		1 379	752
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		25 672	13 752
Résultat de l'exercice		7 109	12 547
Provisions réglementées		-	-
Capitaux propres	14	87 899	80 790
Provision pour risques et charges	15	80	2 625
Emprunts et dettes financières auprès des	16	186	13
Emprunts et dettes financières divers	16	2 331	2 928
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	60 022	51 421
Dettes fiscales et sociales	18	7 610	9 640
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes	19	207	1 503
Produits constatés d'avance		281	-
Total dettes		70 637	65 505
Ecart de conversion passif		-	-
Total du passif		158 616	148 920

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2021	2020
Chiffre d'affaires		167 300	165 138
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		2 548	6 254
Autres produits		532	438
Total des produits d'exploitation (I)	1	170 380	171 830
Consommation de programmes		104 655	105 034
Autres achats et charges externes		35 169	29 642
Impôts et taxes		689	1 039
Salaires et traitements		7 538	6 751
Charges sociales		3 319	3 494
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		555	925
Sur immobilisations : dotations aux provisions		85	486
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		41	-
Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	2 384
Autres charges		8 304	7 926
Total des charges d'exploitation (II)	2	160 355	157 681
Résultat d'exploitation (I - II)		10 025	14 149
De participations		-	281
D'autres valeurs mobilières et des créances de l'actif immobilisé		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		43	9
Reprises de provisions et transferts de charges		-	-
Différences positives de change		64	1 318
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
Total des produits financiers (III)		107	1 608
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	-
Intérêts et charges assimilés		31	30
Différences négatives de change		327	58
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
Total des charges financières (IV)		358	88
Résultat financier (III - IV)	3	(251)	1 520
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV)		9 774	15 669
Sur opérations de gestion		-	-
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	-
Total des produits exceptionnels (V)		-	-
Sur opérations de gestion		5	-
Sur opérations en capital		-	547
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	-
Total des charges exceptionnelles (VI)		5	547
Résultat exceptionnel (V - VI)	4	(5)	(547)
Participations des salariés	5	26	13
Impôts sur les bénéfices	6	2 634	2 562
Résultat		7 109	12 547

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'unités monétaires sauf indications contraires)

Sociétés	Adresse du siège social	N° SIREN	Devise	Capital propre: Q-P du			Valeur des titres K€	Valeur des titres non remboursés K€	êts et avances consentis K€	ffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	Cautions avals caissés donnés	Dividende versé	Date de clôture
				hors capital et résultat	capital détenue	capital comptable brut								
Planète + Crime Investigatic	50 rue Camille Desmoulins, 92130 ISSY LES MOULINS	443 957 618	EUR	37	5 048	66,00%	24	24	0	5 335	492	0	0	31/12/2021
Compagnie du Numérique Hertz	50 rue Camille Desmoulins, 92130 ISSY LES MOULINS	431 638 030	EUR	40	185	19,70%	16	16	0	67	0	0	0	31/12/2021
ORANGE CINEMA SERIES	78 Rue Olivier de Serres - 75015 PARIS	539 311 373	EUR	75 002		33,34%	25 003	0	0			0	0	31/12/2021
MEZZO	10 Boulevard de Grenelle- 75015 Paris	418 141 685	EUR	2 287	1 334	50,00%	9 730	9 730	0	8 659	1 108	0	0	31/12/2021
Autres Filiales							21	21	190				0	
TOTAUX							34 794	9 791	190					

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels : elle comporte des éléments d'information complémentaires au bilan et au compte de résultat, de sorte que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative.

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS SIGNIFICATIFS

1.1 Présentation

La société Canal+ Thématiques est éditrice des chaînes Planète+ et Planète+ Aventure et Expérience, les chaînes Ciné+, Seasons, Piwi+, Télétoon+, Comédie+, Polar+, Cstar Hits France, Deutsche Grammophon, Olympia TV et Paris Fashion.

Elle est actionnaire, aux côtés de France Télévisions, de la société Planète+ Crime Investigation.

La Société détient une licence de diffusion TNT pour la chaîne Planète+ depuis novembre 2005.

Son siège social a été transféré au 50, rue Camille Desmoulins à Issy-Les-Moulineaux (92130), le 1^{er} octobre 2021.

1.2 Faits significatifs

Il n'y a eu aucun fait significatif marquant sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 ayant eu un impact sur les comptes annuels.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis suivant les principes, normes et méthodes comptables conformément au règlement ANC n°2014-03, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et du Comité de la Règlementation Comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes ont été préparés selon le principe de continuité de l'exploitation qui suppose que la Société poursuivra son activité opérationnelle dans un futur prévisible et pourra faire face à ses échéances.

2.2 Présentation des états financiers

2.2.1 Chiffre d'affaires et coûts associés

Les produits des activités opérationnelles sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de manière fiable. Le chiffre d'affaires est présenté net des remises accordées.

Chiffre d'affaires publicitaire

Les revenus publicitaires sont facturés et encaissés des annonceurs directement par Canal+ Brand Solutions qui agit en tant que commissionnaire à la vente. La société Canal+ Thématiques comptabilise un chiffre d'affaire net de la commission de régie, des produits de la période au cours de laquelle les spots publicitaires et les espaces de parrainage sont diffusés.

Chiffre d'affaires redevance

La diffusion des chaînes éditées par la société Canal+ Thématiques est facturée aux opérateurs sous formes de redevances.

Chiffre d'affaires autres

Les autres produits sont constitués principalement par la refacturation de prestations liées à la chaîne Planète+ CI.

Coûts opérationnels

Les coûts opérationnels incluent les coûts liés aux achats et aux diffusions de programmes, les coûts techniques de diffusion et les frais de structure. Les frais de structure regroupent les salaires et avantages au personnel, le coût des loyers, les honoraires des conseils et prestataires, le coût des assurances, les frais de déplacement et de réception, le coût des services administratifs, les dotations et reprises de dépréciation des créances clients et divers autres coûts opérationnels.

2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de revient, et amorties selon le mode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans.

Les coproductions audiovisuelles font l'objet d'une dépréciation à 100% à la date de la première diffusion.

Les logiciels du marché acquis auprès de développeurs externes sont amortis sur 3 à 5 ans et les logiciels « métiers » développés spécifiquement pour le groupe sont amortis sur 5 à 10 ans.

Les immobilisations incorporelles amorties sur une durée d'utilité supérieure à la durée fiscalement admise font l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Le plan d'amortissement est corrigé si l'immobilisation a été dépréciée par voie de provision pour dépréciation. La base amortissable est alors constituée de la valeur brute diminuée des amortissements déjà pratiqués et de la provision pour dépréciation.

Les malis de fusion et fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils sont dépréciés si leur valeur actuelle (appréciée notamment par rapport aux perspectives de rentabilité) est inférieure à la valeur comptable.

Le règlement de l'ANC n° 2015-06 applicable à compter du 1er janvier 2016 a modifié la comptabilisation des malis techniques de fusion qui doivent désormais être comptabilisés au bilan par « composantes » en autres immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou dans un compte d'actif circulant selon leur affectation aux plus-values latentes sur les actifs sous-jacents apportés. Ils doivent également suivre les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs sous-jacents auxquels ils sont affectés.

2.2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation et les titres immobilisés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition par la société et sont dépréciés lorsque leur valeur actuelle, appréciée notamment sur la base de valeurs de référence ou de perspectives de résultats futurs, le justifie.

Les créances rattachées à des participations concernent les conventions de comptes courants conclues avec les filiales du Groupe. Une dépréciation est comptabilisée en fonction des risques de non-recouvrement.

2.2.4 Stocks

Lors de la signature des contrats d'acquisition de droits de diffusion de films, de programmes télévisuels, les droits acquis sont présentés en engagements contractuels. Ils sont ensuite inscrits au bilan, classés parmi les actifs de contenus, dans les conditions suivantes :

- Les droits de diffusion des films et des programmes télévisuels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, lorsque le programme est disponible pour sa diffusion initiale ou dès le paiement si celui-ci intervient avant la période d'ouverture des droits et sont comptabilisés en charge sur leur période de diffusion,
- La consommation des droits de diffusion de films, de programmes télévisuels et d'événements sportifs est incluse dans les coûts opérationnels.

Le cas échéant, les pertes de valeur estimées sont provisionnées pour leur montant intégral dans le résultat de la période, sur une base individuelle par produit, au moment de l'estimation de ces pertes.

2.2.5 Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les dotations pour dépréciation des créances clients sont évaluées de façon spécifique par nature de client. Le taux de dépréciation des créances clients dépend du nombre de jours de retard constaté sur la créance impayée. La créance peut toutefois ne pas être dépréciée s'il y a un contexte particulier qui explique le retard ou l'existence d'une dette à mettre en regard de la créance.

En outre, les créances relatives à des clients, en contentieux ou en procédure collective sont le plus souvent dépréciées à 100 %.

2.2.6 Trésorerie centralisée

Cette rubrique est constituée du compte courant avec la société Groupe Canal+, géré quotidiennement de manière centralisée par Vivendi ("cash pooling") lorsque le solde de celui-ci est positif.

2.2.7 Disponibilités

La rubrique disponibilités comprend les soldes en banque, et les autres placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

2.2.8 Provisions

La comptabilisation d'une provision dépend de l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers entraînant probablement ou certainement une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers (règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs).

Les provisions sont comptabilisées sur la base de la meilleure estimation de sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation, à la date de l'arrêté des comptes, dès lors que le risque est né avant la date de clôture.

Les litiges significatifs font l'objet d'une confirmation ou d'une appréciation du risque par les avocats ou conseils juridiques de la société en charge du litige.

2.2.9 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués des découverts bancaires (chèques émis non encaissés) ainsi que du compte courant avec la société Groupe Canal+, géré quotidiennement de manière centralisée par Vivendi ("cash pooling") lorsque le solde est négatif.

2.2.10 Engagements contractuels et actifs et passifs éventuels

Les engagements en matière de droits de diffusion (films, programmes) sont indiqués en "hors-bilan" dès la signature des contrats de ventes de droits ou l'engagement ferme avec les tiers. Les montants indiqués sont soit des montants contractuels fixes, soit des montants estimés selon les meilleures hypothèses de Canal+ Thématiques s'ils sont fonction de données extérieures aléatoires

(sorties salles, nombre d'abonnés...). En cas d'options de reconduction à l'avantage du tiers, les engagements "hors bilan" sont valorisés sur toute la période.

Le passage du "hors-bilan" au bilan s'effectue pour les films et les programmes hors droits sportifs, au paiement ou au plus tard à la date d'ouverture des droits, Canal+ Thématiques étant alors en mesure de diffuser le film ou le programme.

III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1 : Produits d'exploitation

Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Redevances Chaînes	153 835	154 646
Publicité et Parrainage	6 625	5 266
Autres	6 840	5 226
Total	167 300	165 138

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 est réalisé principalement en France.

Reprises sur amortissements et provisions

Au 31 décembre 2021, ce poste est constitué de reprises de provision pour risques et charges pour 2 545 K€ et de provision pour dépréciation des créances clients pour 3 K€.

NOTE 2 : Charges d'exploitation

Consommation de programme

La consommation de programmes est principalement composée de droits de diffusion de films de cinéma et de documentaires.

Autres achats et charges externes

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Frais de diffusion	15 198	15 329
Autres Prestations Extérieures	5 450	5 809
Frais de publicité	4 141	1 332
Honoraires et Commissions	3 347	(256)
Sous-traitance	2 893	2 493
Prestations techniques	2 642	3 609
Personnel Extérieur	975	1 108
Divers	523	218
Total	35 169	29 642

Impôts et taxes

La rubrique impôts et taxes s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Contribution Economique Territoriale	240	569
Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés	236	214
Taxes sur rémunération sociales	213	256
Total	689	1 039

Autres charges

Les autres charges s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Commercialisation Partenaire	5 222	5 020
Versements aux sociétés d'auteurs	2 715	2 671
Autres	367	235
Total	8 304	7 926

NOTE 3 : Résultat financier

La formation du résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Intérêts et charges assimilées	12	(21)
- Dont intérêts comptes courants	12	(21)
Dividendes	-	281
Différences de change	(263)	1 260
Total	(251)	1 520

NOTE 4 : Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué d'indemnités diverses pour (5) K€.

NOTE 5 : Participation des salariés

L'ensemble des salariés de l'Unité Economique et Sociale de CANAL+ bénéficie des réserves de participation. Elles sont calculées selon le régime de droit commun de chacune des sociétés composant l'Unité Economique et Sociale de CANAL+ et présentant un bénéfice fiscal suffisant.

La contribution de la société s'élève à 26 K€ au 31 décembre 2021.

NOTE 6 : Impôt sur les bénéfices

La Société Canal+ Thématiques est intégrée dans le groupe fiscal Vivendi.

Le résultat fiscal 2021 est un bénéfice de 9 724 K€, la charge d'impôt est de 2 634 K€.

Au 31 décembre 2021, le montant cumulé des déficits fiscaux est nul.

Analyse de l'impôt :

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Impôt au taux normal (26.50%)	2 577	2 508
Contribution sociale (3,3%)	60	58
Crédits d'impôts famille	(3)	(4)
Impôt au taux normal (31%)	-	-
Impôt total	2 634	2 562
Taux effectif d'imposition	27,08%	28,60%

Ventilation de la charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	Résultat	Impôt	Résultat net
Résultat courant	9 774	2 642	7 132
Résultat Exceptionnel	(5)	(1)	(4)
Participation	(26)	(4)	(22)
Autres	-	(3)	3
Total	9 743	(2 634)	7 109

Situation fiscale latente

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et de charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du Plan Comptable ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Impôt payé d'avance		
Provisions diverses	15 834	16 726

Le calcul des impôts différés a été effectué en prenant en compte un taux d'imposition de 27,37% au 31 décembre 2021. Les bases retenues pour le calcul des impôts différés présentés ci-dessus n'incluent pas les différences temporaires relatives aux titres de participation (dont provisions sur titres non déductibles l'année de leur comptabilisation).

IV - NOTES SUR LE BILAN

NOTE 7 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des malis de fusion et des parts de coproductions audiovisuelles.

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Valeur brute	118 370	1 009	-	119 379
Amortissements	(36 955)	(551)	-	(37 506)
Provisions pour dépréciations	(74 812)	(86)	-	(74 898)
Total	6 603	372	-	6 975

NOTE 8 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent essentiellement des installations et matériels techniques.

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Valeur brute	11 672	-	(16)	11 656
Amortissements	(11 649)	(4)	16	(11 637)
Total	23	(4)	-	19

NOTE 9 : Immobilisations financières

Titres de participation

Les participations de la Société sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Orange Cinéma Séries	25 003	-	-	25 003
Mezzo	9 730	-	-	9 730
Planète + Crime Investigation	24	-	-	24
Compagnie du Numérique Hertzien	16	-	-	16
Non Stop – Banijay Editing	15	-	-	15
Clique TV	6	-	-	6
Total Valeurs Brutes	34 794	-	-	34 794
Orange Cinéma Séries	(25 003)	-	-	(25 003)
Total	(25 003)	-	-	(25 003)
Total Valeurs Nettes	9 791	-	-	9 791

Créances rattachées à des participations

Variation des créances rattachées aux participations au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Clique TV	610	-	(420)	190
Total Valeurs Brutes	610	-	(420)	190

NOTE 10 : Stocks

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
-----------------------	------------	------------

Autres Programmes	68 122	63 138
Total	68 122	63 138

NOTE 11 : Clients et comptes rattachés

Détail des créances clients :

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Clients Groupe	16 846	15 023
Clients Divers	14 613	16 182
Clients Publicité	239	572
Provisions pour dépréciations	(44)	(6)
Total	31 654	31 771

Toutes les créances ont une échéance inférieure à un an.

NOTE 12 : Autres créances

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Etat - Taxe sur la Valeur Ajoutée	6 473	5 490
Divers	61	50
Total	6 534	5 540

Toutes les créances ont une échéance inférieure à un an.

NOTE 13 : Trésorerie centralisée

La trésorerie de la société est gérée de manière centralisée au sein du Groupe Vivendi. Elle figure donc dans les comptes de Canal+ Thématiques sous la forme d'un compte courant avec la société Groupe Canal+ pour 34 809 K€ au 31 décembre 2021 contre 29 957 K€ au 31 décembre 2020.

NOTE 14 : Capitaux propres

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions (valeur nominale 15.25€)	Capital	Primes	Résultat	Réserves & reports à nouveau	Total Capitaux propres
Au 31.12.2020	1 479 168	22 557	31 182	12 547	14 504	80 790
Affectation du résultat 2020	-	-	-	(12 547)	12 547	-
Résultat 2021	-	-	-	7 109	-	7 109
Au 31.12.2021	1 479 168	22 557	31 182	7 109	27 051	87 899

NOTE 15 : Provisions pour risques et charges

Le montant des provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existant à la clôture de chaque période.

Situation et mouvements (en M €)	31.12.2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		31.12.2021
			Montants utilisés	Montants non utilisés	
Exploitation	2 625	-	(2 388)	(157)	80
Litiges	242	-	(5)	(157)	80
Risques divers	2 383	-	(2 383)	-	-
Financier	-	-	-	-	-
Exceptionnel	-	-	-	-	-
Total	2 625	-	(2 388)	(157)	80

NOTE 16 : Emprunts et dettes financières

Analyse par catégorie de dettes

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Dettes bancaires et assimilés	186	13
Comptes courants des sociétés du Groupe :		
- Planète+ Crime Investigation	2 285	2 663
- Groupe Canal +	46	265
Total	2 517	2 941
- Dont à moins d'un an	2 517	2 941
- Dont à plus d'un an	-	-

NOTE 17 : Fournisseurs et comptes rattachés

Détail des dettes fournisseurs :

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Fournisseurs de programmes	31 278	32 501
Fournisseurs Groupe	16 810	8 828
Fournisseurs de biens et services	11 934	10 092
Total	60 022	51 421

Les dettes fournisseurs ont une échéance inférieure à un an.

NOTE 18 : Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
-----------------------	------------	------------

Etat - Taxe sur la Valeur Ajoutée	5 352	7 169
Dettes auprès du personnel	1 306	1 249
Organismes sociaux	877	873
Autres Dettes	75	88
Contribution Economique Territoriale	-	261
Total	7 610	9 640

Ces dettes ont une échéance inférieure à un an.

NOTE 19 : Autres dettes

Ce poste est constitué d'une dette d'impôt sur les sociétés auprès de Vivendi pour 207 K€ en 2021.

V – ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Ce tableau fait apparaître, dans la colonne « entreprises liées », les montants, inclus dans diverses rubriques du bilan, qui se rapportent à des opérations faites avec des sociétés intégrées globalement dans le Groupe Vivendi.

Les actifs sont des valeurs brutes.

ACTIF (en milliers d'euros)	Produits à recevoir	Entreprises liées
Participations	-	9 791
Créances rattachées à des participations	-	190
Créances clients et comptes rattachés	11 254	16 846
Autres créances	5 246	-
Trésorerie centralisée	-	34 809
Total	16 500	61 636

PASSIF (en milliers d'euros)	Charges à payer	Entreprises liées
Emprunts et dettes financières	-	2 331
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 768	16 810
Dettes fiscales et sociales	3 175	-
Autres dettes	-	207
Total	52 943	19 348

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (en milliers d'euros)	Entreprises liées
Dividendes	-
Intérêts sur créances et dettes	12
Total	12

VI - ENGAGEMENTS

6.1 Engagements Financiers

Ces engagements se répartissent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Engagements donnés	101 451	104 258
- Films et Programmes TV	84 196	96 187
- Transports et Diffusions	9 330	3 234
- Autres engagements	1 903	953
- Couvertures en devise (EUR-USD)	6 022	3 884
Engagements reçus	6 022	3 884
- Couvertures en devise (EUR-USD)	6 022	3 884

6.2 Engagements de retraite

Les paramètres retenus pour l'évaluation des engagements relatifs aux régimes de retraites sont les suivants :

- taux d'actualisation : 0,75 % par année.
- taux moyen de progression salariale : 2.20 % par année pour les cadres comme pour les non cadres.
- rendement attendu des actifs de régime : 2 %.

Les engagements de l'entreprise ne sont pas comptabilisés.

Au 31 décembre 2021, la dette actuarielle s'élève à 1 900 K€ et la juste valeur des actifs du régime à 1 400 K€.

VII – EFFECTIF

	31.12.2021	31.12.2020
Cadres et assimilés	79	89
Employés	4	3
Effectif moyen permanent	83	92
ETP Intermittents	3	1

VIII - REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucune rémunération n'a été versée aux mandataires sociaux en leur qualité de mandataires social.

IV - IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Au 31 décembre 2021, la Société fait l'objet d'une consolidation par la société Vivendi – 42 avenue de Friedland – 75008 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n°343 134 763.

X - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Tous les faits exceptionnels ou litiges ou incidence des contrôles fiscaux en cours susceptibles d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la Société sont provisionnés à la clôture de l'exercice à hauteur de l'estimation du risque encouru.

XII - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes de la Société n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

CANAL+ THEMATIQUES

Société par actions simplifiée au capital de 22.557.312 euros
Siège social : 50, rue Camille Desmoulins 92863 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX 9
377 624 028 RCS Nanterre

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 7 JUIN 2022**

**Extrait de la décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 décembre 2021**

.../...

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société et conformément aux stipulations statutaires, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 7 109 252,58 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	7 109 252.58 €
Report à nouveau antérieur	25 670 918,05 €
Affectation à la réserve légale	(355 462,63) €
Bénéfice distribuable	32 424 708,00 €
Versement de dividendes (0€ par action)	0,00 €
Affectation du résultat restant en report à nouveau	6 753 789,95 €
Report à nouveau après affectation	32 424 708,00 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 87 898 667,71 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique constate que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants (en € par action) :

Exercice de rattachement	Dividende net par action
2020	0,00 €
2018	0,00 €
2018	0,00 €

Cette décision est adoptée.

.../...

Certifié conforme

DocuSigned by:

Clément HELLICH PRAQUIN

9B4CC3460A7646E

Monsieur Clément HELLICH-PRAQUIN

Dûment habilité